



Mois + année

# Projet de Développement De la Formation du comité VIVEA de Pays de la Loire

## Le contexte et les enjeux territoriaux

Le comité VIVEA des Pays de la Loire a défini son Plan de Développement de la Formation pour 2010-2012 dans le cadre d'une réflexion associant ses différentes organisations constitutives (Confédération Paysanne, Coordination Rurale, JA, FRSEA, APCA et CNMCCA). La formation constitue un moyen d'accompagnement indispensable aux contributeurs et contributrices de VIVEA face aux évolutions majeures actuelles et à venir.

- ◇ **L'évolution démographique avec une baisse des actifs** : la création d'entreprise doit être encouragée en donnant une image positive du métier et en accompagnant les démarches d'installation. De nombreux exploitants deviennent employeurs et doivent intégrer cette nouvelle dimension de leur métier. L'anticipation de la réflexion sur la transmission par les futurs cédants favorisera l'installation de nouveaux actifs.
- ◇ **La réforme de la PAC** : la volatilité des marchés concerne maintenant toutes les filières. Pour pérenniser les entreprises et sécuriser les revenus, les chefs d'entreprise doivent anticiper, s'adapter tout en conservant leur autonomie de décision. Les filières en crise méritent une attention particulière.

- ◇ **La prise en compte de l'environnement** : de nouvelles obligations réglementaires et la réponse aux objectifs du Grenelle de l'environnement amènent des évolutions dans la conduite des exploitations. Ces changements doivent se faire tout en garantissant l'efficacité économique des entreprises. Il faut que les questions environnementales s'inscrivent dans une dynamique positive en transformant la contrainte en atout.

- ◇ **Le partage du territoire** : les questions de gestion des ressources et de l'accès au foncier sont déterminantes. Pour être acteur des projets de développement des territoires, les contributeurs et contributrices de VIVEA doivent être en proximité des collectivités. Les liens avec l'ensemble des ruraux pourront être renforcés par une meilleure communication.

Des partenariats entre prescripteurs et organismes de formation permettront de répondre au mieux aux besoins et attentes des contributeurs et de les mobiliser pour qu'ils viennent en formation. Les dispositifs de formation s'inscrivent sur les territoires en proximité des contributeurs et des contributrices.



## Les domaines de compétences prioritaires

### **La stratégie et le pilotage de l'entreprise :** anticiper, comprendre et prévoir pour entreprendre

- Comprendre les évolutions du contexte économique, social et environnemental : les enjeux du développement durable, les évolutions de la PAC et leurs conséquences, les marchés et la demande sociétale,
- Développer une approche stratégique en s'inscrivant dans la durabilité et en intégrant la question de la transmissibilité de l'exploitation ou de l'activité d'un associé,
- Savoir conceptualiser un nouveau projet, accepter une remise en cause de son système et pouvoir innover tant au niveau de l'organisation, de la commercialisation que des techniques,
- Développer l'autonomie alimentaire et énergétique de l'exploitation.

### **Le volet environnemental du développement durable :** mettre en œuvre des systèmes et des techniques plus respectueux de l'environnement

- Prendre en compte le Grenelle de l'environnement, la qualité de l'eau et la biodiversité,
- Maîtriser et approfondir les fondamentaux de l'agronomie, optimiser la gestion des effluents d'élevage,
- Développer une nouvelle approche de la conduite des cultures,
- Gérer quantitativement et qualitativement la ressource en eau,
- Mettre en œuvre de nouvelles approches dans les systèmes d'élevage prenant en compte la santé et le bien-être animal,
- Accompagner le développement de la certification des exploitations ( type AB, Agriculture raisonnée, HVE, Agri confiance...),
- Améliorer le bilan énergétique de l'entreprise par des économies , l'autonomie et développement des énergies renouvelables.

### **Le volet économique du développement durable :** dégager de la valeur ajoutée en réduisant les coûts, en valorisant ses produits et en recherchant de nouveaux débouchés

- Maîtriser la gestion et les charges pour en faire un outil de pilotage et de sécurisation de l'entreprise
- Gérer les risques,
- Connaître les nouveaux marchés (vente directe, collectivités...), analyser leur opportunité afin de pouvoir choisir le circuit le plus adapté,
- Savoir transformer et vendre dans le cadre de circuits courts,
- Savoir communiquer sur ses produits et sur son métier.



## Les domaines de compétences prioritaires suite

**Le volet social du développement durable :** améliorer le lien avec les autres usagers du territoire et optimiser l'organisation du travail, la santé et la sécurité

- Dans les sociétés, favoriser des relations de qualité entre associés,
- Développer les compétences des employeurs de main d'œuvre en gestion des ressources humaines
- Pour être acteur au niveau des territoires, connaître la réglementation, se réapproprier le territoire (savoir le lire pour savoir l'expliquer), savoir communiquer auprès des différents interlocuteurs,
- Communiquer positivement sur le métier pour en développer l'attractivité.

## Les publics prioritaires

Une offre de formation adaptée doit répondre aux besoins :

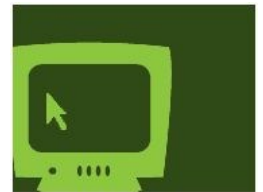
- ✓ **des personnes en démarche d'installation ou de création d'entreprise**, quels que soient leurs itinéraires professionnels, leurs motivations et leur projet d'entreprise en contribuant à la structuration de leur projet professionnel,
- ✓ **es nouveaux installés**, dans les premières années de leur activité, par un suivi qui consolidera leur activité,
- ✓ **des futurs cédants** pour leur permettre d'anticiper le devenir de l'entreprise et de préparer la transmission, de favoriser les transitions et la réussite des projets de reprise d'entreprise,
- ✓ **des publics fragilisés** pour les accompagner dans la poursuite ou la cessation de leur activité,
- ✓ **des filières accédant peu à la formation** et tout particulièrement les éleveurs de viandes blanches et les producteurs du végétal spécialisé,
- ✓ **des responsables et élus impliqués dans les organisations professionnelles et territoriales.**



## Les dispositifs de formation prioritaires

La proximité et la personnalisation des formations répondront mieux aux attentes des chefs d'entreprise en leur garantissant une efficacité optimum. Il est indispensable de faciliter leur accès à la formation.

- Privilégier la proximité géographique et des séquences d'une durée adaptée à la disponibilité des stagiaires,
- Développer une offre de formation ouverte et à distance,
- Proposer des parcours modulaires personnalisés, intégrés à des formations existantes (type formations qualifiantes pour adultes).



## Les partenariats techniques et financiers à mobiliser

Les partenariats seront poursuivis et développés avec les acteurs économiques, du développement, des territoires et avec les syndicats professionnels. Des synergies seront trouvées pour que la formation prenne sa place dans l'accompagnement des chefs d'exploitations dans leurs projets individuels et collectifs. La mobilisation des contributeurs pour qu'ils s'engagent dans des démarches de formation sera renforcée.

Les partenariats financiers seront poursuivis et VIVEA s'engagera dans la recherche de nouveaux cofinancements.



Cette formation est  
Cofinancée par  
l'Union européenne

Union européenne  
L'Europe s'engage en France  
Avec le Fonds social européen

### Délégation VIVEA Ouest

9 rue André Brouard  
49 100 ANGERS  
Tél : 02 41 21 11 34  
Fax: 02 41 21 11 35  
Adresse mail : [contactouest@vivea.fr](mailto:contactouest@vivea.fr)  
[www.vivea.fr](http://www.vivea.fr)



### Délégué

Daniel BLED  
Sophie COOMANS (Pays de la Loire, Loire-Atlantique, Vendée)  
Karine PLESTAN (Maine et Loire, Mayenne, Sarthe)

### Conseillères

Cécile DELIN (Côtes d'Armor, Finistère)  
Véronique MONTABRIE (Ile et Vilaine, Morbihan, Bretagne)  
Florence BRAS (Poitou-Charentes, Charente Maritime, Deux Sèvres)

### Assistantes

Cindy TOURNAT (Charentes, Vienne)  
Véronique DURAND  
Delphine LE GALL  
Magalie LECOINTRE